

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **jeudi 22 février 2018 à 20 heures** à la Maison communale.

Art.1122-17 de la CDLD : "Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour."

L'ORDRE DU JOUR (1ère convocation) de cette assemblée est reproduit ci-après

Mise à l'honneur de nos apiculteurs locaux

SEANCE PUBLIQUE

01. Approbation du PV de la séance précédente.
02. Budget communal 2018 – Corrections à apporter dans le cadre de l'instruction par la tutelle – Ratification de la délibération du Collège communal du 24/01/18
03. Fabrique d'Eglise Saint Cyr et Julitte – Compte 2017
04. Les Territoires de la Mémoire – Motion contre les visites domiciliaires

SEANCE HUIS-CLOS

05. Enseignement - Ratification de la mise en disponibilité d'une institutrice maternelle pour 13 p/s au 12/12/2017
06. Enseignement - Ratification de la prolongation de la désignation d'une institutrice maternelle, du 02.01.2018 au 31.01.2018 pour 13p/s en remplacement de la titulaire, malade.
07. Enseignement - Ratification de la prolongation de la désignation à titre temporaire d'une institutrice primaire, du 01/02/2018 au 31/03/2018, pour 20 p/s en remplacement de la titulaire malade.
08. Enseignement - Ratification de la prolongation de la désignation d'une institutrice maternelle, du 01.02.2018 au 28.02.2018 pour 13p/s en remplacement de la titulaire, malade.
09. Enseignement - Ratification de la désignation d'un maître spécial de religion catholique, pour 2 p/s, du 22/01/2018 au 09/02/2018 en remplacement de la titulaire, malade.
10. Enseignement - Ratification de la fin de fonction d'une institutrice maternelle, pour 13 p/s, au 31/12/2017.
11. Enseignement - Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle, pour 26p/s du 22/01/2018 au 29/01/2018 en remplacement de la titulaire, malade.

12. Enseignement - Ratification de l'entrée en fonction d'une institutrice maternelle, pour 13p/s dans un emploi vacant du 01/01/2018 au 30/06/2018.
13. Enseignement - Ratification de la fin de fonction d'une institutrice maternelle – mise à la retraite pour inaptitude physique pour 26 p/s, au 31/12/2017.
14. Direction de l'école communale de Donceel – Mise en place de la procédure de remplacement de la titulaire en maladie.

Par le Collège,